



Société de Pêche «La Truite d'Argens»

OUVERTURE DE LA PÊCHE LE
SAMEDI 14 MARS 2026

Les cartes de la Société de pêche de CORRENS sont en vente au bureau tabac «Le Piazza»

Pour les propriétaires riverains signataires d'un bail et les pêcheurs en résidence principale (8 mois minimum).
Pour les personnes ne résidents pas dans la commune (8 mois minimum) et les personnes extérieurs prendre contact
par mail : societedepecheletruitedargens@gmail.com



Annuelle

à toute personne en possession du permis de pêche du Var 2026.



**Semaine et Journée à
partir du 1er Mai 2026**

✓ *à toute personne en possession du permis de pêche du Var 2026 ou du
timbre halieutique 2026 (hors département).*